Résolution sur les négociations concernant l'accord de pêche CE-Maroc

2000/2624(RSP) - 27/10/2000 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

En adoptant par 124 voix pour, 3 contre et 6 abstentions une résolution déposée par sa commission de la pêche, le Parlement européen regrette, 11 mois après l'expiration de l'accord antérieur, l'absence d'accord entre le Maroc et l'Union européenne. Il affirme qu'il n'y a pas lieu de remplacer un accord de pêche par un nouvel instrument qui ne répondrait pas aux besoins fondamentaux du secteur communautaire de la pêche. Le Parlement européen s'inquiète de l'accès octroyé par le Maroc à d'autres pays et entreprises alors que les navires communautaires restent exclus. Il demande à la Commission de préparer sans retard un ensemble de mesures destinées à palier les conséquences d'un éventuel échec des négociations.